

# Prévention : Comment faciliter la transmission opérationnelle d'une entreprise ?

*Si la grande majorité des entrepreneurs sont aujourd'hui sensibilisés aux assurances homme-clé et aux clauses juridiques d'incapacité, très peu de PME abordent un plan pour la continuité de l'activité quotidienne. 1836 pourrait changer la donne. Les jeunes entreprises sont mal préparées à l'incapacité brutale d'un dirigeant (burn-out, maladie, ou encore décès).*

Temps de lecture : minute

---

29 septembre 2023

Caroline Audrechy, lauréate du MaddyTour 2023, et fondatrice de la startup 1836 s'est lancée le défi de sécuriser les informations importantes afin de : "*faciliter la transmission opérationnelle quoi qu'il arrive : valorisation, cession, reprise familiale, incapacité/décès du dirigeant.*".

## La majorité des PME sont dépendantes de la santé de leur dirigeant

La figure du dirigeant joue un rôle central dans le fonctionnement et la pérennité de la plupart des PME. Beaucoup d'entrepreneurs voient leur entreprise comme une expression, ou du moins une extension, d'eux-mêmes. Ils sont souvent à l'initiative de l'idée et du concept. Ils ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour développer un modèle de bout en bout. De cette représentation souvent imaginaire, les entrepreneurs incarnent l'histoire de l'entreprise. Leur rôle est central dans la création de la culture d'entreprise, mais également dans

l'établissement de l'ensemble des liens qui unissent les parties prenantes de l'entreprise : avec les clients historiques, les partenaires, les collaborateurs...

Cette dimension relationnelle personnelle maintient souvent la cohérence du projet et anime la réalisation de nombreuses tâches quotidiennes. C'est bien par cet engagement que l'entrepreneur a investi énormément d'énergie dans le développement, et il détient une grande partie du patrimoine immatériel de l'entreprise. Cet engagement peut présenter un risque pour la délégation, le développement ou la transmission.

## Pour que personne ne soit jamais irremplaçable

Il existe beaucoup d'informations détenues par une seule personne dans l'entreprise, et c'est souvent l'entrepreneur qui détient ces informations stratégiques informelles. Cette connaissance est cruciale, mais nécessite une approche spécifique pour être sécurisée et transmise efficacement.

Si le dirigeant disparaît, s'il rencontre des problèmes de santé qui l'empêchent de continuer, l'entreprise doit pouvoir assurer la gestion quotidienne et se réorganiser pour garantir la continuité de l'activité. Les emplois de l'entreprise en dépendent, mais également l'ensemble de la chaîne de valeur (partenaires, prestataires, fournisseurs...).

Pour accorder une sécurité financière, les assureurs proposent déjà des assurances homme-clé. En cas d'incapacité prolongée du dirigeant, l'assurance déclenche un paiement à l'entreprise pour couvrir certaines pertes financières et pallier aux compétences exécutives du dirigeant. Le dirigeant peut être remplacé au pied levé sans mettre en péril la trésorerie de l'entreprise.

Pour sécuriser l'aspect juridique, il est souvent nécessaire d'inscrire dès la

création ou ultérieurement des clauses spécifiques dans les statuts ou le pacte d'associés de l'entreprise. Ces clauses juridiques peuvent jouer un rôle déterminant dans la préservation et la transmission de l'entreprise et elles peuvent assurer un fondement juridique pour la protection des droits de propriété, la confidentialité des informations stratégiques et les mécanismes de succession. Les notaires disposent des mandats (de protection future ou à titre posthume), véritables outils pour désigner une personne de confiance.

Bien que la grande majorité des entrepreneurs soient aujourd'hui sensibilisés à ces deux aspects, très peu de PME abordent la continuité de l'activité quotidienne.

## La protection des informations vitales pour la gestion quotidienne

Dans le patrimoine immatériel de l'entreprise, on retrouve l'ensemble des actifs intangibles d'une entreprise qui contribuent à sa valeur et à sa compétitivité, mais qui ne sont pas physiquement palpables. Si certains éléments du patrimoine immatériel sont facilement identifiables, tels que les contrats, les droits de propriété intellectuelle, les données, les logiciels, de nombreuses relations clients... Certains éléments de connaissance n'avaient pas vocation à être formalisés ni partagés au sein de l'entreprise. Ces éléments sont "intangibles", mais ils sont essentiels à la conduite quotidienne de l'activité, et ce sont eux qui permettront la continuité de l'activité en cas de changement brutal de leadership.

Parmi ces informations, certaines sont vitales. On retrouve certaines liaisons des relations, certaines données non stockées et bien sûr des informations non structurées telles que la vision, la projection, la gestion de risques particuliers intégrés. L'ensemble de ces informations est par nature non structuré : certaines sont implicites et d'autres sont dans la mémoire du dirigeant.

# Identifier, récolter et sécuriser les informations intangibles stratégiques

C'est la proposition de valeur de 1836, la startup innovante fondée par Caroline Audrechy. Aujourd'hui hébergée à STATION F dans le programme d'accélération Cegid Data Lab , l'équipe de 1836 a validé son marché et se déploie dans toute la France.

La startup propose une approche nouvelle innovante :

- La première brique technologique propose de récolter à 360 degrés l'information intangible utile à la poursuite d'activité. À travers une série de questionnaires dédiés et documents demandés, la solution 1836 permet d'identifier pas-à-pas certaines données clés, de formaliser certaines actions induites, certains chemins fonctionnels. *"Il n'est pas utile de formaliser et d'informer l'ensemble de l'entreprise mais bien de ne retenir que ce qui pourrait faire défaut en l'absence brutale du dirigeant. Chez la majorité de nos clients, il ne s'agit pas de savoir où est l'information mais plutôt d'identifier qui a le meilleur niveau d'information pour réaliser une tâche prescrite. Ensuite de concaténer cette information."*

- La deuxième brique doit permettre de transférer l'histoire de l'entreprise. Avec le concours d'un biographe, l'entrepreneur aborde l'histoire de l'entreprise par les faits qui subsistent à la transmission. Cette démarche facilite la transmission, renforce l'image de la marque en créant une narration. Par cette histoire, l'entreprise dispose d'une base solide pour assurer la continuité de la vision et la communication avec les clients, les partenaires commerciaux et l'ensemble des parties prenantes.

- La troisième brique sécurise l'accès à l'information. À l'image d'un coffre fort numérique, les données ne sont pas stockées par 1836 mais transférées par paquets à chaque mise à jour sur un cloud souverain

(Scaleway). Cette approche proactive, à l'image d'une boîte noire d'avion, garantit que les informations restent confidentielles et accessibles seulement après le déclenchement d'un acte du notaire. Sur présentation de l'acte de décès, le notaire peut ouvrir l'accès aux mandataires désignés en amont et leur permettre de disposer des informations vitales de la société en moins de 24 heures. Sans ce déclenchement, seul le dirigeant peut avoir accès aux données pour : les mettre à jour ou les distribuer lors d'un momentum de transmission désigné (valorisation, data-room, cession, etc.).

## Aujourd'hui, seule 1 entreprise sur 2 est transmise

Cette statistique révèle l'ampleur du défi que représente la transmission d'entreprises dans notre pays. L'enjeu s'intensifie davantage à mesure que la population vieillit, mettant en lumière la nécessité de solutions efficaces pour garantir la continuité et la vitalité des entreprises. Lorsqu'une entreprise disparaît, c'est bien souvent un ensemble d'emplois qui sont en périls et l'ensemble de l'écosystème de l'entreprise qui s'affaiblit. *"Pour répondre à cet enjeu économique, il est essentiel de promouvoir une culture de la transmission, en encourageant les entrepreneurs à anticiper et à préparer activement la relève."* Et c'est avec cet engagement fort que Caroline Audrechy sensibilise les dirigeants, CCI, chambres artisanales et réseaux d'entrepreneurs. *"L'humain et la valorisation de l'entreprise sont au cœur de notre solution."*

Pour se déployer, la solution 1836 s'appuie sur ses prescripteurs : les prestataires de confiance de l'entreprise. Les experts-comptables d'abord. Ils jouent un rôle central dans la vie des entreprises, en assurant une gestion financière et fiscale rigoureuse. Ils reconnaissent également l'importance cruciale des éléments intangibles, tels que les relations

clients, la vision stratégique et les savoir-faire clés, pour le succès à long terme de l'entreprise. Comme partenaires stratégiques, ils aident les entreprises à se préparer à des situations potentiellement complexes. La solution de 1836 répond à ce besoin latent en offrant un cadre méthodique pour identifier, sécuriser et valoriser ces éléments intangibles essentiels. Les conseils en assurance ensuite, pour adresser le sujet de la continuité d'activité et la gestion des risques opérationnels des entreprises.

La proposition de valeur unique de 1836 offre un complément précieux aux solutions d'assurance homme-clé.

## Un nouvel asset pour la valorisation de l'entreprise

Au-delà de la sécurité, la proposition de valeur de 1836 est reconnue par les investisseurs comme un nouvel atout pour valoriser l'entreprise dans son ensemble. En sécurisant les informations intangibles essentielles à la poursuite quotidienne de l'activité, la startup contribue à renforcer la perception de l'entreprise en tant qu'entité solide et bien préparée pour l'avenir. Cette approche proactive de gestion et de préservation des informations intangibles s'étend alors au-delà des besoins opérationnels immédiats pour valoriser l'entreprise et renforcer la confiance des investisseurs.



## MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

---

Article écrit par Maddynews